



Rapport sur la situation financière et dépôt de la liste des contrats de la Municipalité de Nominique

Mesdames, Messieurs, citoyennes et citoyens de Nominique, membres du conseil, gestionnaires de la Municipalité.

Conformément à l'article 955 du Code municipal, j'ai le privilège de vous présenter le rapport de la situation financière de la municipalité de Nominique. Ce rapport sera publié dans les médias, sur le site Web de la Municipalité et disponible sur demande au bureau municipal.

Permettez-moi d'abord de remercier tout le personnel de la municipalité de Nominique pour leur excellent travail et le souci d'un travail bien fait au moindre coût possible.

Pour ce rapport financier, mes remerciements s'adressent plus particulièrement à la direction de la Municipalité et à notre service de comptabilité qui fait, année après année, un travail sans reproche.

Le vérificateur mentionne dans son rapport « à notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Nominique et de l'organisme qui est sous son contrôle au 31 décembre 2015, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. »

Le surplus de l'exercice 2015 était 77 322 \$. L'administration municipale prévoit un surplus de 87 469 \$ pour l'exercice financier 2016.

Voici la liste de tous les contrats de plus de 25 000 \$, conclus par la Municipalité, dans les douze derniers mois. La liste détaillée est disponible au bureau municipal, sur demande.

Fournisseurs	Montant
Charette Auto Électrique enr.	44 652,87 \$
Construction Raynald Tisseur	112 770,75 \$
Déneigement Jorg Inc.	614 816,63 \$
Multi-Routes	29 476,72 \$
Municipalité de Lac-des-Écorces	48 919,69 \$
Recyclage Jorg Inc.	548 351,34 \$

La rémunération et l'allocation de dépenses des membres du conseil en 2016 sont comme suit :

	Traitement	Allocation de dépenses (non imposable)	Total
Maire	17 200 \$	8 892 \$	26 712 \$
Maire suppléant	7 013 \$	3 507 \$	10 520 \$
Conseillers(ères)	5 928 \$	2 964 \$	8 892 \$

Plusieurs projets inscrits au programme triennal d'immobilisations de l'année 2016 sont déjà réalisés, pensons aux travaux de réfection d'une partie des chemins des Geais-Bleus, des Bouleaux, des Ormes et de la rue des Merisiers, des réparations sur la piste cyclable, de l'aménagement d'un accès de canot et de kayak à la rivière Saguy. Quant aux travaux de réaménagement des bureaux, ils débuteront dans les prochaines semaines.

En outre, d'autres projets se sont concrétisés au cours de l'année, notamment : l'adoption d'une politique d'atténuation de la vitesse, la continuité des Samedis du Hameau, le Festival de la Rouge, l'abolition du poste de directeur général adjoint et la création du poste de directrice des finances et de projets, l'achat d'un nouveau logiciel comptable, la vente pour non-paiement de taxes, la procédure pour demandes et soirée de remise de dons, l'ajout de journées d'ouverture de l'écocentre mobile, la révision du Schéma d'aménagement et celle du Schéma de couverture de risques en incendie qui sont en cours, l'appui à l'Association Développement Nomingue pour des projets de développement économique; la relance du comité Bon voisin Bon œil, l'embauche d'un préventionniste, la soirée Hommage aux bénévoles, les travaux de réfection sur le chemin des Aigles et le contrôle des chiens errants.

Quant au budget 2017, nous analyserons les propositions et ferons des choix en fonction de la capacité de payer des citoyens de Nomingue, tout en tentant de maintenir le taux de taxation le plus bas possible.

Nous porterons une attention particulière à différents projets, dont entre autres :

- La finalisation d'une Politique municipale amie des Aînés et d'une Politique familiale municipale
- Le suivi de l'ADN
- La poursuite de l'entretien du réseau routier
- Le maintien du bureau d'accueil touristique
- La réparation de la piste cyclable le P'tit Train du Nord
- L'installation de compteurs d'eau pour les immeubles non résidentiels et certains immeubles résidentiels
- La collecte des matières organiques (compostage) qui débutera à l'automne
- La recherche constante et soutenue de subventions
- Politique concernant l'épandage d'abat-poussière
- Réfection de la patinoire

Différents projets seront analysés dans le cadre du programme triennal d'immobilisations, dont notamment : l'amélioration d'infrastructures d'eau potable et de voirie, soit sur les chemins des Grives, de l'Aubépine, du Tour-du-lac et Beaubien, ainsi que la mise sur pied d'un site pour le dépôt des neiges usées.

Conformément à la loi, une séance extraordinaire aura lieu le 20 décembre 2016, à 19 h en vue d'adopter le budget 2017 et le programme des immobilisations de la Municipalité et à laquelle vous êtes cordialement invités.

Au nom du conseil municipal, nous nous engageons à faire profiter tous les nominguois et nominguoises des services et des avantages de vivre à Nomingue, ceci en vous assurant d'une gestion budgétaire rigoureuse. Nous vous invitons à vous tenir informés des activités organisées dans notre communauté, d'y participer et si possible devenir bénévole pour ces mêmes activités.

Georges Décarie
Maire de Nomingue

Le 14 novembre 2016